

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN  
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES  
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET  
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA  
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK  
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS  
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF  
COMPONENT II

MARCHE N° 002/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

## REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

*Selon l'Approche Par Compétences (APC)*

## REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

SECTEUR : AGRO-INDUSTRIE

**METIER : APICULTEUR**

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



## Le Consultant



## FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : [gedeonjoe@yahoo.fr](mailto:gedeonjoe@yahoo.fr) / NIU : M031100037145A/ RC/YAO/2011/B216

Août 2024

## TABLE DES MATIERES

EQUIPE DE PRODUCTION .....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
LISTE DES PERSONNES CONSULTEES.....	vi
PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS .....	2
DESCRIPTION SYNTHÈSE DU REFERENTIEL DE FORMATION .....	3
PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION .....	6
BUTS DU REFERENTIEL .....	7
ÉNONCE DES COMPETENCES.....	8
MATRICE DES OBJETS DE FORMATION.....	9
LOGIGRAMME .....	12
DEUXIEME PARTIE :.....	14
PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL .....	14
Module N°01: Métier et formation .....	15
Module N°02 : Communication en milieu professionnel .....	17
Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement .....	19
Module N° 04 : Parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques.....	21
Module N° 05 : Eléments de la botanique des plantes mellifères.....	23
Module N°06 : Calcul des doses et proportions.....	25
Module N° 07 : Installation des ruchers.....	28
Module N°08 : Conduite des colonies .....	30
Module N° 09 : Récolte des produits de la ruche .....	32
Module N° 10 : Maintenance des matériels et équipements Apicoles.....	34
MODULE N°11 : Conservation et stockage des produits de la ruche.....	35
MODULE N° 12 : Commercialiser les produits de la ruche .....	36
Module N°13 : Entrepreneuriat.....	38
Module N°14 : Stage professionnel .....	40
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	42

## EQUIPE DE PRODUCTION

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Structures</b>	<b>Qualifications</b>
<b>1</b>	<b>Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
<b>2</b>	<b>BELINGA BESSALA Simon</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
<b>3</b>	<b>ANONG Léon</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
<b>4</b>	<b>Dr. TELLA NEGOU Martial Larios</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
<b>5</b>	<b>BIKOUN MOUSI Joseph</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
<b>6</b>	<b>DI-NA WADJIRI</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
<b>7</b>	<b>TAMO TATIETSE Thomas</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
<b>8</b>	<b>NJANKOUO Jacques</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
<b>9</b>	<b>NNOUBIGNIE Yves Emmanuel</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
<b>10</b>	<b>TOUKAM Diandra</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
<b>11</b>	<b>NTEDE Rosine Marina</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

## **REMERCIEMENTS**

Ce Référentiel de Formation (RF) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier Ouvrier Apiculteur au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Formation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
DQP	Diplôme de Qualification Professionnelle
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
GP	Guide Pédagogique
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier-Compétences
RAST	Rapport d'Analyse de Situation de Travail
REVA	Référentiel d'évaluation
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

## LISTE DES PERSONNES CONSULTEES

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualification
01	Dr DJOKO TEINKAM Denis	Auto emploi	Ingénieur
02	ABEGA OWONA Franck Loïc	Auto emploi	Ingénieur
03	BIDJOCKA Luc	Auto emploi	Ingénieur
04	TCHANDJIN MBIABO Roussel	MINEPIA	Ingénieur
05	BOUNOUGOU MEKONGO Clémentine	MINEPIA	Ingénieur
06	NJOSSU LASCONI Stéphane	Auto emploi	Ingénieur

## PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION

### a) **Nature**

Le Référentiel de Formation ou Programme présente un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Il est conçu selon une démarche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour réaliser la formation.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence dont une partie ou la totalité a un caractère prescriptif, c'est-à-dire obligatoire.

Les compétences du référentiel incluent une description des résultats attendus au terme de la formation, elles ont une influence directe sur le choix des activités pratiques et théoriques d'enseignement et d'apprentissage. Cependant, le référentiel de formation ne comprend ni les activités pratiques, ni les contenus de cours, ni les stratégies, ni même les moyens d'enseignement et de formation. Le référentiel d'évaluation et les guides pédagogiques et d'organisation pédagogique et matérielle apportent plus de précisions en ces domaines et suggèrent diverses approches et divers contenus de formation. Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi, pour obtenir leur Diplôme de fin de formation, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont maîtrisé les compétences inscrites dans le référentiel de formation. Les instruments d'évaluation de la formation et de validation des acquis sont conçus en fonction de ce document.

En somme, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier, au seuil du marché du travail.

### b) **Structure**

Le référentiel de formation se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, contient quatre éléments : les buts du référentiel, les énoncés des compétences (compétences générales, compétences spécifiques), la matrice des objets de formation et le logigramme. Dans la deuxième partie du référentiel, on décrit les composantes de chacune des compétences retenues pour la formation.

### c) **Finalité**

Le Référentiel de formation a pour finalité de permettre la formation des personnes aptes à exercer le métier pour lequel le Référentiel a été élaboré avec l'appui de méthodologues, de professionnels de formation et d'experts-métiers.

Dans un Référentiel de formation, la description générale du métier visé est une synthèse des tâches et opérations qui y sont associées. Elle porte de plus sur les principaux champs et secteurs d'activité, les différents outils techniques ou technologies utilisés et les principales responsabilités qui s'y rattachent. Cette synthèse est constituée à partir de l'information contenue dans le Rapport d'Analyse de Situation de Travail (RAST) et des choix effectués au moment de la détermination des compétences. Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi.

### d) **Éléments prescriptifs**

Le Référentiel de formation professionnelle au Cameroun comprend : le Référentiel métier-compétences (RMC), le Référentiel de formation (RF), le Référentiel d'évaluation (REVA), le Guide pédagogique (GP), le Guide d'organisation pédagogique et matérielle (GOPM), avec une distinction entre les différents documents. C'est ainsi qu'on peut distinguer : les référentiels et les guides.

Essentiellement, ce qui distingue les Référentiels des autres documents est le fait qu'ils devraient comporter des éléments prescriptifs ou d'application obligatoire pour toutes des Structures de formation.

Les guides et autres documents présentent des informations facultatives, élaborées et rendues disponibles pour faciliter la réalisation de la formation. Les compétences issues du Référentiel de métier-compétences (RMC) et celles retenues dans le scénario de formation du Référentiel de

formation (RF) constituent l'essence même de la formation. Au Cameroun, leur application n'est ni facultative ni optionnelle.

En résumé, ont un caractère prescriptif :

1

- la liste des compétences ;
- chaque compétence traduite en comportement : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, les critères de performance ;
- chaque compétence traduite en situation : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, la situation de mise en œuvre de la compétence, les critères d'engagement dans la démarche ;
- la durée totale du référentiel de formation (la durée de la formation liée à chaque module reste facultative pour accorder une certaine souplesse aux structures de formation et aux équipes de formateurs / enseignants pour prendre en considération le contexte, le rythme d'apprentissage et les besoins des apprenants) ;
- le temps de réalisation de l'évaluation.
- la présentation des concepts et des principales définitions.

## **PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS**

### **a. Compétence**

Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail.

### **b. Compétences particulières**

Compétences directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier.

### **c. Compétences générales**

Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.

### **d. Compétence traduite en comportement**

Se prête surtout aux apprentissages faciles à circonscrire et pour lesquels on possède des données objectives. Cette méthode s'applique bien à la définition de comportements relatifs aux tâches ou aux productions propres à un métier.

### **e. Compétence traduite en situation**

Présente une démarche dans laquelle s'inscrit une personne en vue d'un développement personnel et professionnel. Cette méthode s'applique mieux s'il s'agit de viser particulièrement l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être. Elle permet de prendre en compte les dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes.

### **f. Contexte de réalisation**

Renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence au seuil du marché du travail. Il permet de circonscrire et de mieux comprendre l'ampleur, l'importance et le champ d'application de la compétence. Il contribue à en fixer les limites et à saisir son degré de complexité.

2



### **g. Critères de performance**

Définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par ricochet, de la compétence elle-même.

### **h. Critères d'engagement dans la démarche**

Sont à la compétence traduite en situation ce que les critères de performance sont à la compétence traduite en comportement. Ils permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence.

## **DESCRIPTION SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION**

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

### Liste des compétences du référentiel de formation

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	3 0	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	4 5	3	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	4 5	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques	60	0	6 0	4	C	G	Parties de l'abeilles et fonctions biologiques
5	Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères	60	0	6 0	4	C	G	Éléments de la botanique apicole
6	Calculer les doses et proportions	60	0	6 0	4	C	G	Calcul des doses et proportions
7	Installer les ruchers	90	90	0	6	C	P	Installation des ruchers
8	Conduire les colonies	90	90	0	6	C	P	Conduite des colonies
09	Récolter les produits de la ruche	90	90	0	6	C	P	Récolte des produits de la ruche
10	Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles	90	90	0	6	C	P	Maintenance des matériels et équipements apicoles
11	Conservier et stocker les produits de la ruche	60	60	0	4	C	P	Conservation et stockage des produits de la ruche
12	Commercialiser les produits de la ruche	45	0	4 5	4	C	P	Commercialisation des produits de la ruche
13	Rechercher un emploi	45	0	4 5	3	S	G	Entrepreneuriat
14	S'intégrer en milieu professionnel	31 5	31 5	0	21	S	P	Stage professionnel
	<b>Total</b>	<b>1125</b>	<b>735</b>	<b>390</b>	<b>7</b>			

					<b>2</b>			
			<b>65 %</b>	<b>35 %</b>				

## **PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION**

## BUTS DU REFERENTIEL

Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi. Il reprend aussi les buts généraux de formation professionnelle. Le Référentiel de formation prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur de l'agro-industrie pouvant mener des activités de l'Ouvrier Apiculteur seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou en auto emploi.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Ouvrier Apiculteur de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement. Il doit aussi maîtriser les techniques de secourisme et de survie.

Étant donné que l'ouvrier Apiculteur travaille souvent en équipe ou sous la supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités de production et commercialisation des produits de la ruche.

Outre les compétences liées directement au métier de l'ouvrier en Apiculture, le référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier, soit :
  - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à son métier ;
  - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de son métier ;
  - Lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
  - Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
  - Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
  - Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
  - Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
  - Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par le développement de ses habiletés interpersonnelles et celles liées au travail d'équipe et à la gestion des responsabilités au sein d'une équipe.

## ÉNONCE DES COMPÉTENCES.

### a) Compétences générales

N°	Compétences générales	Tâches liées
01	Se situer au regard du métier et de la formation	1
02	Communiquer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5,6,7
03	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	3, 4, 5,6,7
04	Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques	1, 2, 3, 4
05	Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères	1, 2, 3, 4
06	Calculer les doses et proportions	2, 3, 4, 5
07	Commercialiser les produits de la ruche	1, 2, 3, 4, 5,6,7
08	Rechercher un emploi	1, 2, 3, 4, 5,6,7

### b) Compétences particulières

N°	Compétences particulières	Tâches liées
09	Installer les ruchers	2, 3, 4, 5,6,7
10	Conduire les colonies	1, 2, 3, 4, 5,6,7
11	Récolter les produits de la ruche	1, 2, 3, 4, 5,6,7
12	Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles	2, 3, 4, 5,6,7
13	Conserver et stocker les produits de la ruche	2, 3, 4, 5,6,7
14	S'intégrer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5,6

## MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

C'est un tableau à double entrée. Il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale.

Le lien fonctionnel (O) entre une compétence particulière et une compétence générale indique que, dans le référentiel de formation, la relation qui existe dans le marché de travail est prise en compte.

Le lien fonctionnel ( $\Delta$ ) entre une compétence particulière et une ou plusieurs étapes du processus de travail annonce qu'au cours de l'acquisition de cette compétence, les étapes sont intégrées.

Malgré les liens existants sur le marché du travail, les symboles O et  $\Delta$  ne sont pas noircis, indiquant que ceux-ci ne sont pas pris en considération dans la formation, c'est-à-dire dans l'acquisition des compétences particulières.

La matrice des objets de formation présente également les durées de formation retenues pour l'enseignement technologique, l'apprentissage pratique de chacune des compétences et leur évaluation.

Les compétences sont placées dans la matrice des objets de formation selon un ordre séquentiel, allant du premier module au dernier.

Les indications (C) et (S) présentent une compétence traduite en comportement et une compétence traduite en situation respectivement.

De manière globale, la matrice des objets de formation ci-dessous présente une démarche intégrée de la formation qui est reprise schématiquement dans le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences.

La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour la formation et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

Matrice des objets de formation							
Apiculteur	Nu mé	Ty	Du rée	Compétences générales	Processus de travail	(he ure s)	nce s

○ : Existence d'un lien fonctionnel    △ : Existence d'un lien fonctionnel    ● : Application pédagogique    ▲ : Application pédagogique

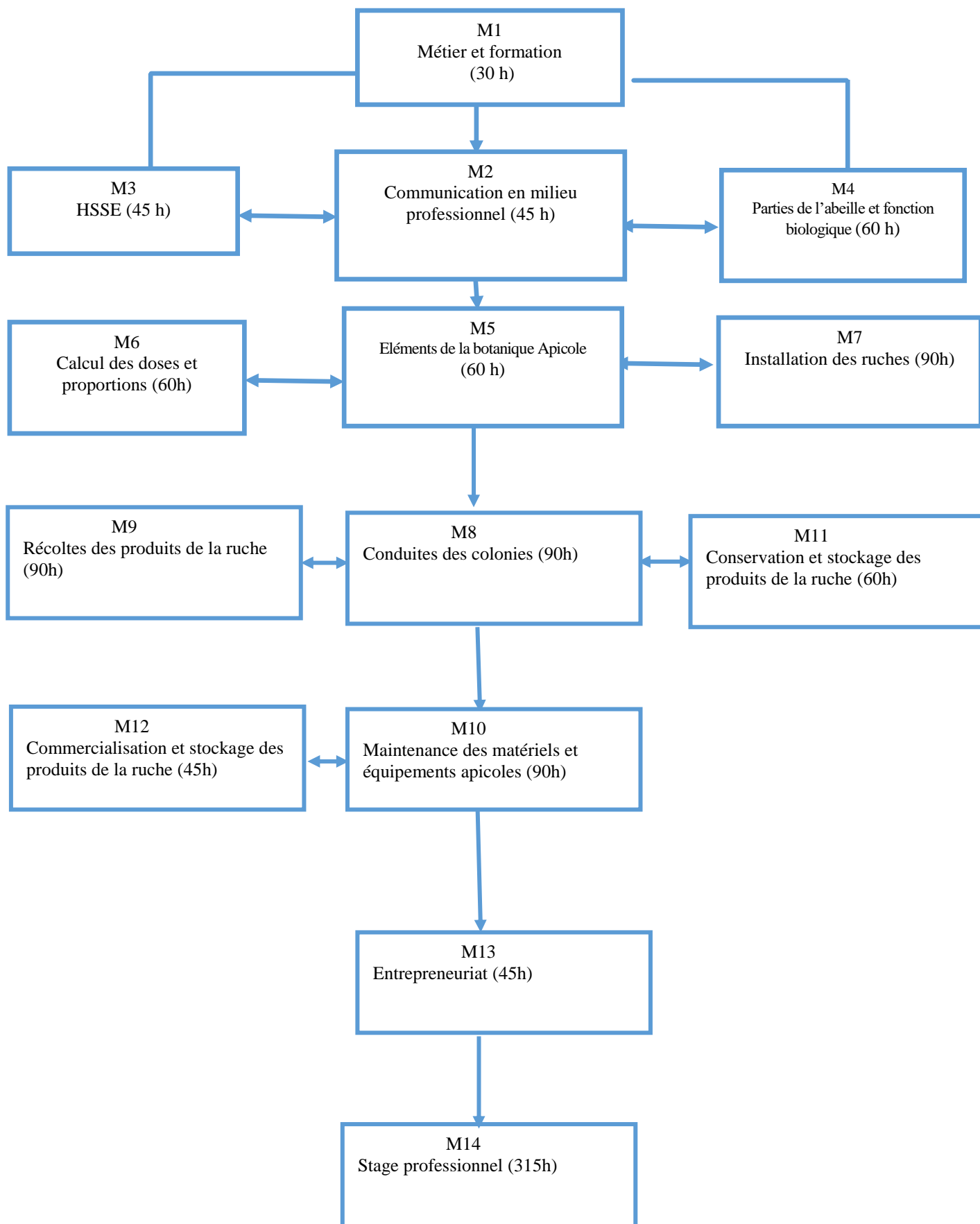




## **LOGIGRAMME**

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. Celles-ci peuvent être distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles.

Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.



**DEUXIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL**

<b>Module N°01: Métier et formation</b>		<b>Code : MEFO01</b>	Durée : 30 heures
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITAUTION : Se situer au regard du métier et de la formation</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION</b> A l'aide des données à jour sur le métier ; Au contact de personnes ressources du métier ou en milieu de travail ; A l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle.			
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>	
1- S'informer sur le métier	<p>1.1 S'informer à propos du marché du travail : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de sélection des candidats</p> <p>1.2 S'informer de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de l'industrie, d'examens de documentation, etc.</p> <p>1.3 Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier</p> <p>1.4 Présenter les données collectées et discuter de sa perception du métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte judicieuse de l'information sur la majorité des sujets à traiter</li> <li>• Présentation judicieuse de sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données collectées</li> </ul>	

<p>2- S'informer sur le programme de formation et engagement de la démarche</p>	<p>2.1 S'informer à propos du programme d'études, de la démarche de formation et de l'évaluation  2.2 Discuter de la concordance du programme de formation à la situation de travail  2.3 Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition de sa perception de la démarche de formation au cours d'une plénière</li> </ul>
<p>3- Évaluer et confirmer son engagement</p>	<p>3.1 Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles  3.2 Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du travail ;  3.3 Identifier les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu'il faudra palier  3.4 Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation  3.5 Examiner la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation correcte d'un bilan de ses goûts, aptitudes, connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles</li> <li>• Justification de sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation</li> <li>• Détermination correcte de son attirance pour l'auto-emploi</li> </ul>

<b>Module N°02 : Communication en milieu professionnel</b>		<b>Code : COMM02</b>	<b>Durée :45heures</b>
<b>Enonce de la compétence traduite en situation : communiquer en milieu professionnel</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION</b> A partir des documents et ressources techniques ; A partir des principes de communication ; A l'aide des matériels et outillages appropriés ; A partir d'une situation de travail.			
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>	
1- S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1.1 Appréhender le langage professionnel 1.2 Utiliser les connaissances du lexique professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message</li> <li>• Interprétation exacte du sens général</li> <li>• Idées principales d'un texte.</li> </ul>	
2-Traiter les informations	2.1 Relever les propos essentiels du texte 2.2 Repérer et classer les thèmes du texte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reformulation juste des éléments importants des propos du texte</li> <li>• Classement approprié des principales manifestations thématiques.</li> <li>• Résumé exhaustif d'un texte</li> </ul>	
3- Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	3.1 Présenter une pratique professionnelle 3.2 Présenter une situation de travail 3.3 Expérimenter des situations de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production judicieuse d'un message.</li> <li>• Élaboration conforme d'un plan de rédaction.</li> </ul>	
4- Communiquer oralement	4.1 S'informer des principes généraux de la communication orale 4.2 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appropriation parfaite des principes de communication</li> <li>• Expression avec éloquence des sujets.</li> </ul>	

5- Rendre compte de son activité	5.1 Rendre compte du résultat d'une activité 5.2 Faire part d'une situation inhabituelle.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Application correcte des techniques de rédaction</li><li>• Rédaction correcte compte rendu</li></ul>
----------------------------------	--	--



Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement		Code : HSSE03	Durée : 45h
<p><b>Enoncé de la Compétence traduite en situation : Prévenir les atteintes liées à la santé, à l'hygiène, à la sécurité au travail et à l'environnement.</b></p>			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle.</li> <li>• A partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ;</li> <li>- de consignes et d'instructions.</li> </ul> </li> <li>• A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'une trousse de premiers soins ;</li> <li>- de notices, de guides et de manuels d'utilisation.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des lois, des règlements et des normes.</li> <li>• Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.</li> <li>• Intervention judicieuse en cas d'urgence.</li> </ul>			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1.	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de la législation du travail.</li> <li>• Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.</li> </ul>	
2.	Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.</li> <li>• Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.</li> <li>• Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.</li> <li>• Appréciation juste des risques associés à la situation.</li> </ul>	

3.	Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.</li> <li>• Reconnaissance juste des mesures préventives.</li> <li>• Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.</li> <li>• Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective.</li> </ul>
4.	Intervenir en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation juste de la gravité de la situation</li> <li>• Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.</li> <li>• Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.</li> <li>• Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.</li> </ul>
5.	Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.</li> <li>• Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.</li> </ul>
6.	Développer un comportement écologiquement responsable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des normes environnementales.</li> <li>• Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.)</li> <li>• Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).</li> <li>• Gestion appropriée des déchets.</li> <li>• Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.</li> </ul>

Module N° 04 : Parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques		CODE : PAFB04	Durée : 60h
<b>Enonce de la compétence traduite en comportement :</b> Distinguer les parties de l'abeille et leurs fonctions biologiques			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En salle/dans un rucher/ atelier/ extérieur /</li> <li>• Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> <li>• À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des différentes des abeilles</li> </ul> </li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des abeilles ;</li> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- documents de références.. ;</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement</li> <li>• Application judicieuse des normes et législation</li> <li>• Description judicieuse de la physiologie</li> </ul>			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Identifier les différentes éléments de anatomies de l'abeille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte de l'anatomie de la tête</li> <li>• Identification correcte de l'anatomie du thorax</li> <li>• Identification correcte de l'anatomie de l'abdomen</li> <li>• Identification correcte de la physiologie de la reine et du mâle (faux bourdon)</li> </ul>	
2	Présenter le processus de reproduction des abeilles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des différents types d'abeilles</li> <li>• Description correcte du processus d'accouplement</li> <li>• Description judicieuse de la fécondation anormale</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Description correcte du processus de ponte</li></ul>
3	Identifier les fonctions biologiques de l'abeille	<ul style="list-style-type: none"><li>• Description correcte de la fonction de la mère-abeille</li><li>• Description correcte des fonctions des mâles (faux bourdon)</li><li>• Description correcte des fonctions des ouvrières</li></ul>

<b>Module N° 05 : Eléments de la botanique des plantes mellifères</b>		<b>Code : ELBA05</b>	<b>Durée : 60h</b>
<b>Énoncé de la compétence traduite en comportement : Utiliser les éléments de la botanique des plantes mellifères</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des cas de travail effectué dans une exploitation apicole.</li> </ul> <p>A partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement du rucher.</li> <li>• Des situations de la vie courante.</li> <li>• A partir de consignes et instructions.</li> <li>• Une miellerie</li> <li>• Au rythme de vie des abeilles et des floraisons.</li> <li>• A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des documents sur le climat et la météorologie.</li> <li>- Du calendrier apicole.</li> <li>- Des documents sur la notion d'écosystème.</li> <li>- Des documents sur le principe de pollinisation.</li> </ul> </li> </ul>			
<b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre la notion d'écosystème.</li> <li>• Connaitre les principes de la pollinisation.</li> <li>• Reconnaître les principaux insectes pollinisateurs.</li> <li>• Avoir des connaissances sur l'environnement et le bien-être animal.</li> <li>• Maitriser les principes expérimentaux.</li> <li>• Exploiter de manière judicieuse et responsable les outils d'une exploitation apicole.</li> </ul>			
<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>	
1.	Identifier les plantes mellifères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition juste des plantes mellifères</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitrise judicieuse des caractéristiques des espèces des plantes mellifères</li> <li>• Maitrise judicieuse des caractéristiques botaniques des plantes mellifères</li> </ul>
2.	Distinguer les cycles de vie des plantes mellifères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classification précise des différentes plantes mellifères par cycle de vie</li> <li>• Identification judicieuse de la germination des plantes mellifères</li> <li>• Maitrise judicieuse de la croissance des plantes mellifères</li> <li>• Détermination correcte de la pollinisation des plantes mellifères</li> <li>• Description correcte de la reproduction des plantes mellifères</li> </ul>
3.	Identifier la valeur apicole des plantes mellifères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des principaux produits des plantes mellifères</li> <li>• Description judicieuse du calendrier de floraison des plantes mellifères</li> <li>• Maitrise judicieuse des conditions météorologiques sur l'activité des abeilles</li> <li>• Etablissement correct des causes de disparition de la flore mellifère</li> <li>• Amélioration de l'environnement mellifère local et régional (liste d'espèces, méthodes de plantation)</li> </ul>
4.	Exploiter les principes de la pollinisation des plantes entomophiles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction des principaux insectes pollinisateurs</li> <li>• Utilisation appropriée des documents sur les sources de pollen.</li> <li>• Utilisation des documents sur le principe des pollinisations.</li> <li>• Utilisation des documents sur les plantes entomophiles.</li> </ul>
5.	Identifier l'écologie et l'habitat des plantes mellifères	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition correcte de la notion d'écologie et habitat</li> <li>• Exploitation judicieuse des conditions de croissance des plantes mellifères</li> <li>• Maitrise juste des interactions écologiques des plantes mellifères.</li> </ul>

- |  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des facteurs influençant le butinage</li> </ul> |
|--|--|--|

**Module N°06 : Calcul des doses et proportions**

**Code : CADP06**

**Durée :60h**

**Énoncé de la compétence traduite en comportement :** Calculer les doses et proportions

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- En salle/ atelier/ extérieur
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.
- À partir de directives ou consignes.
- À l'aide :
  - de moyens de protection individuelle et collective;
  - de fonctions usuelles (algébriques, puissance et trigonométrie ;
  - d'équations de premier ou de second degré;
  - de Symboles mathématiques et d'expressions algébriques;
  - de tables trigonométriques, de matériels de dessin et de manuels de référence;
  - d'une calculatrice scientifique;
  - des tracés géométriques.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles de santé et de protection de l'environnement.
- Utilisation appropriée des lois mathématiques.
- Utilisation appropriée de la calculatrice ou du tableur.
- Utilisation appropriée des manuels;
- Choix approprié des opérations ;

- Manipulation soignée de l'équipement;
- Estimation appropriée des quantités ou des coûts
- Appropriation parfaite des formules utilisées;
- logique de la démarche.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Convertir des unités de mesure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation appropriée des tables de conversion.</li> <li>• Utilisation appropriée des unités de mesure.</li> <li>• Exactitude de la conversion.</li> </ul>
2.	Effectuer les opérations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul exacte des opérations arithmétiques</li> <li>• Application judicieuse des lois mathématiques</li> </ul>
3.	Résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résolution correcte des polynômes de degré 2</li> <li>• Résolution correcte des systèmes d'équation à deux inconnues.</li> <li>• Exactitude des calculs.</li> </ul>
4.	Résoudre des problèmes de trigonométrie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul judicieux des angles</li> <li>• Résolution judicieuse des équations trigonométriques</li> <li>• Application judicieuse des formule trigonométriques</li> </ul>
5.	Résoudre des problèmes de statistique descriptive	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation correcte des différentes lois statistiques</li> <li>• Représentation correcte des graphiques</li> <li>• Interprétation judicieuse des graphiques</li> </ul>





Module N° 07 : Installation des ruchers		Code : INRU07	Durée : 90h
<b>Énoncé de la compétence traduite en comportement : Installer les ruchers</b>			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans un environnement approprié (verger, forêt, ...)</li> <li>- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> </ul> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ruches</li> <li>- Ruches en plein air ou couvert</li> </ul> <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des équipements d'installation</li> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.</li> <li>- Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.</li> <li>- Choix judicieux de la ruche</li> <li>- Emplacement judicieux des ruches</li> </ul>			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Identifier les différents types de ruches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition judicieuse des termes</li> <li>• Identification correcte des différents types de ruche</li> <li>• Détermination judicieuse des caractéristiques de chaque type de ruche</li> <li>• Détermination judicieuse des avantages et inconvénients de chaque type de ruche</li> </ul>	
2	Choisir l'emplacement des ruchers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix judicieux de l'environnement répondant aux besoins des abeilles</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement judicieux de l'environnement</li> <li>• Choix exact de l'appât</li> </ul>
3	Préparer le site d'installation des ruches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des différentes techniques de préparation du site</li> <li>• Déclinaison judicieuse des avantages et inconvénients de chacun des sites</li> <li>• Détermination correcte des mesures de sécurité et d'accessibilité au site</li> </ul>
4	Poser les ruches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte de l'effet de l'humidité et du vent sur les abeilles</li> <li>• Choix méticuleux de l'exposition</li> <li>• Orientation judicieuse des ruches</li> <li>• Identification judicieuse des sites interdits pour l'emplacement des ruchers</li> </ul>
5	Gérer les ruchers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction correcte des abeilles dans les ruches</li> <li>• Utilisation correcte des matériels adéquats</li> <li>• Désinfection correcte des ruches et matériels</li> <li>• Respect des mesures d'hygiène et sécurité</li> </ul>

**Enoncé de la compétence traduite en comportement : Conduire les colonies**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- dans une ruche
- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.

**À partir :**

- Des colonies d'abeilles ;
- Des ruchers

**À l'aide :**

- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Conformité aux normes et aux tolérances.
- Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.
- Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.

<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>
1	Distinguer les techniques de division de ruche (colonies)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification judicieuse des méthodes des divisions de colonies</li> <li>▪ Description exacte de chacune des méthodes</li> <li>▪ Application correcte des différentes méthodes</li> </ul>
2	Nourrir les abeilles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification judicieuse des sources de nourriture des abeilles</li> <li>▪ Identification correcte des types de nourrisseurs et méthodes de Nourrissement</li> <li>▪ Nourrissement correcte des abeilles au miel</li> <li>▪ Description judicieuse des avantages et inconvénients des nourrisseurs</li> <li>▪ Maitrise correcte de la composition du miel</li> </ul>

3	Surveiller l'essaimage hors des ruches	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition correcte de l'essaimage</li> <li>▪ Description judicieuse des causes de l'essaimage</li> <li>▪ Description judicieuse des conditions indispensables de l'essaimage</li> <li>▪ Maîtrise judicieuse de la sortie prochaine des essaims</li> <li>▪ Identification correcte des moyens de faire fixer l'essaim</li> </ul>
4	Appliquer les techniques de cueillette d'un essaim.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification judicieuse des techniques de réception d'un essaim</li> <li>▪ Identification judicieuse des essaims difficile à retenir</li> <li>▪ Identification correcte des moyens de recueillir les essaims logés dans les arbres creux ou dans les murs</li> <li>▪ Identification judicieuse de manière susceptible d'empêcher la rentrée d'un essaim</li> </ul>
5	Décrire les diverses techniques d'habillage des ruches	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification correcte des différentes ruches ;</li> <li>▪ Description judicieuse des différentes techniques d'habillage ;</li> <li>▪ Application correcte des techniques d'habillage des ruches</li> </ul>
6	Appliquer les processus d'un bon renouvellement de la colonie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtrise judicieuse de l'importance de renouvellement de la colonie</li> <li>▪ Mise en œuvre judicieuse du processus de renouvellement de la colonie</li> <li>▪ Achat judicieux d'une colonie</li> </ul>

Module N° 09 : Récolte des produits de la ruche		Code : REPR09	Durée : 90 h
Enoncé de la compétence traduite en comportement : Récolter les produits de la ruche			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un rucher</li> <li>• En pleine air, la nuit, le jour</li> </ul> <p>En équipe, individuellement ou sous supervision.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ruchers</li> </ul> </li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- Matériel d'extraction du miel ;</li> <li>- du calendrier saisonnier ;</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé, de sécurité et d'hygiène au travail.</li> <li>• Respect des normes de protection de l'environnement.</li> <li>• Application rigoureuse des consignes.</li> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</li> <li>• Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.</li> </ul>			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Choisir les matériels et équipements de récolte des produits de la ruche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche</li> <li>• distinction correcte des caractéristiques des matériels et équipements de récolte des produits de la ruche</li> <li>• Utilisation correcte du matériel et des équipements de recolte des produits de</li> </ul>	

		la ruche
2	Appliquer les techniques de récolte des produits de la ruche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des produits de la ruche</li> <li>• Application correcte des techniques de récolte des produits de la ruche</li> <li>• Respect judicieux des règles de récoltes de miel</li> <li>• Identification judicieuse du processus de l'organisation de la récolte des produits de la ruche.</li> </ul>
3	Régulariser les paramètres de qualité des récoltes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des critères de qualités des produits de la ruche</li> <li>• Paramétrage correcte des produits de la ruche</li> <li>• Respect judicieux des normes et sécurité</li> </ul>

Module N° 10 : Maintenance des matériels et équipements Apicoles		Code : MMEA10	Durée :90 h
<b>Énoncé de la Compétence traduite en comportements : Assurer la maintenance des matériels et équipements Apicoles</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En relation avec ses collègues de travail, ses supérieurs et d'autres professionnels du milieu.</li> <li>• Dans des situations professionnelles variées, y compris les ateliers de production des produits de la ruche, les discussions formelles ou informelles, les rencontres de formation ou d'information, etc.</li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC).</li> <li>- Des documentations techniques, de rapports, etc.</li> <li>- D'instruments, d'appareils, de matériel et d'équipement de la miellerie et d'instruments d'observation.</li> </ul> </li> </ul>			
<b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement.</li> <li>• Application correcte des techniques de maintenance des appareils.</li> <li>• Respect des bonnes pratiques d'entretien.</li> <li>• Interprétation juste des ouvrages de référence, de la documentation technique et des rapports.</li> <li>• Application exacte des consignes du cahier de charge.</li> <li>• Recherche permanente de la qualité du travail et la rigueur dans la démarche.</li> </ul>			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1.	Interpréter le manuel d'utilisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décodage judicieux des schémas de fonctionnement.</li> <li>• Appropriation correcte des consignes relatives aux dysfonctionnements.</li> <li>• Décodage judicieux des informations</li> </ul>	
2.	Identifier et réparer les dysfonctionnements ou dégradation/pannes mineures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrement correct des opérations de maintenance.</li> <li>• Enregistrement correct des consignes relatives aux dysfonctionnements constatés.</li> <li>• Maitrise judicieuse des techniques de travail à main et en machine.</li> </ul>	
3.	Remplir la fiche de suivi du fonctionnement d'un appareil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrement correct des opérations de maintenance.</li> <li>• Application judicieuse des techniques et règles de dépannage.</li> <li>• Remplissage judicieux des fiches</li> </ul>	



<b>MODULE N°11 : Conservation et stockage des produits de la ruche</b>		Code : CSPR11	Durée : 45 h
<b>Énoncé de la compétence traduite en comportement : Conserver et stocker les produits de la ruche</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un atelier, en salle de formation</li> <li>• Pour garantir la qualité des produits de la ruche À partir</li> <li>• Des procédés de conditionnement et de conservation À l'aide :</li> <li>• Matériels, matériaux et équipements de conditionnement et de conservation</li> </ul>			
<b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité des produits aux exigences de qualité</li> <li>• Utilisation judicieuse des outils et matériels</li> <li>• Utilisation correcte des techniques de conditionnement</li> <li>• Utilisation correcte des techniques de conservation</li> </ul>			
<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>	
1	Réaliser les opérations de conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description judicieuse du processus de conditionnement des produits de la ruche.</li> <li>• Application judicieuse des techniques de conditionnement des produits de la ruche.</li> </ul>	
2	Appliquer les différentes techniques de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des différentes techniques de conservation des produits récoltés</li> <li>• Choix judicieux des matériels et équipements adéquats pour la conservation</li> <li>• Choix judicieux des différentes techniques en fonction des produits</li> <li>• Application correcte des différentes techniques de conservation</li> </ul>	
3	Étiqueter les produits de la ruche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification précise des caractéristiques des produits de la ruche</li> <li>• Identification judicieuse des informations obligatoires sur les étiquettes des produits de la ruche</li> </ul>	

**Énoncé de la compétence traduite en comportements : Commercialiser les produits de la ruche.**

**CONTEXTE DE REALISATION :**

- En milieu commercial après les opérations de stockage et de conditionnement.
- Pour des opérations de vente des produits à base du miel.
- À partir de consignes commerciales propres aux produits de la ruche.
- À l'aide :
  - D'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) .
  - Du schéma du procédé de conditionnement et de stockage des différents produits de la ruche.
  - Des appareils et produits appropriés.
  - Des procédures de préparation d'étiquetage.
  - De la documentation technique sur les appareils.

**CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :**

- Respect des règles de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement.
- Respect de la politique commerciale et marketing de l'exploitation apicole.
- Utilisation appropriée des techniques de vente et matériel approprié.
- Détermination correcte des anomalies des différents techniques de vente des produits de la ruche.

Éléments de compétence		Critères particuliers de performance
1.	Contrôler les produits.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle judicieux des produits lors de la livraison.</li> <li>• Contrôle judicieux des différents stades de transformation et de commercialisation à l'interne.</li> <li>• Respect judicieux des normes</li> </ul>
2.	Apprécier le fonctionnement des appareils et dispositifs de sécurité alimentaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification judicieuse de la constance des maintiens en température ambiante dans les rayons.</li> <li>• Vérification judicieuse de l'hygrométrie de la chambre froide et de la vitrine.</li> <li>• Maitrise correcte des produits de la ruche (différents miels, gelée royale, pollen, hydromel, cire et venin d'abeilles, qualité)</li> </ul>

3	Participer à la vente.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Capacité à accueillir correctement le client.</li><li>• Présentation judicieuse de la marchandise du produit.</li><li>• Identification judicieuse des besoins du client.</li><li>• Capacité à enregistrer correctement les commandes.</li><li>• Capacité à facturer correctement les produits.</li></ul>
---	------------------------	--

<b>Module N°13 : Entrepreneuriat</b>		<b>Code : ENTR13</b>	<b>Durée :45 heures</b>
<b>Enonce de la compétence traduite en situation : Rechercher un emploi</b>			
<p>CONTEXTE DE REALISATION</p> <p>A Individuellement ou en équipe</p> <p>À partir de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalement ou saisie d’opportunités</li> <li>• Initiatives personnelles</li> </ul> <p>A l’aide de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils informatiques</li> <li>• Modèles courants de plans d’affaire</li> <li>• Sources d’informations spécialisées</li> </ul>			
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D’ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>	
1. Identifier les conditions de réussite d’un projet de création d’entreprise ou d’auto emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpréter l’environnement économique</li> <li>• Étudier le marché de l’emploi</li> <li>• Adopter des stratégies individuelles pour une gamme de produits ou de services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation succincte de l’environnement économique</li> <li>• Interprétation succincte du marché</li> <li>• Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services</li> </ul>	
2. Planifier sa démarche de recherche d’emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les étapes d’une recherche d’emploi</li> <li>• Établir une liste d’employeurs potentiels</li> <li>• Déterminer les actions à entreprendre</li> <li>• Déterminer les étapes d’une relance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des étapes d’une recherche d’emploi</li> <li>• Établissement d’une liste d’employeurs potentiels</li> <li>• Détermination appropriée des actions à entreprendre</li> <li>• Détermination juste des étapes d’une</li> </ul>	

		relance
3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre à une interview, à une offre d'emploi</li> <li>• Rédiger un CV</li> <li>• Rédiger une demande d'emploi/ lettre de motivation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi</li> <li>• Rédaction correcte d'un CV</li> <li>• Rédaction judicieuse d'une demande d'emploi, de la lettre de motivation.</li> <li>• Élaboration conforme d'un plan de rédaction.</li> </ul>
4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les phases de montage d'un projet</li> <li>• Justifier le choix d'un projet de création d'entreprise</li> <li>• Identifier les besoins financiers de l'entreprise</li> <li>• Élaborer un business plan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énumération correcte des phases de montage d'un projet ;</li> <li>• Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise ;</li> <li>• Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise</li> <li>• Élaboration correcte d'un business plan.</li> </ul>

<b>Module N°14 : Stage professionnel</b>	<b>Code : STAG14</b>	<b>Durée :315 heures</b>
<b>Enonce de la compétence traduite en situation : S'intégrer en milieu professionnel</b>		
<b>CONTEXTE DE REALISATION</b> Dans un milieu professionnel En présence de l'encadreur de stage ou tuteur En présence des responsables de l'entreprise. A partir de l'exécution des tâches professionnelles A l'aide de la collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.		
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>
1- Préparer son séjour en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage</li> <li>• S'informer sur l'organisation de l'entreprise</li> <li>• Se situer dans l'organisation de l'entreprise par rapport à la tâche et à la place occupée dans la structure.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise</li> <li>– Description exhaustive des tâches prévues pour son stage</li> <li>– Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire</li> <li>– Élaboration conforme du dossier de stage.</li> </ul>
2- Respecter les principes de discipline et de déontologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter les qualités personnelles et professionnelles</li> <li>• S'informer des consignes des supérieurs, de sécurité, des règlements de l'entreprise et des normes environnementales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales</li> <li>• Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles.</li> </ul>

3- Exécuter les activités en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer le contexte du travail</li> <li>• Effectuer diverses tâches professionnelles</li> <li>• Vérifier la satisfaction de l'encadreur par rapport aux activités effectuées</li> <li>• Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution appropriée des tâches</li> <li>• Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier</li> <li>• Développement judicieux des attitudes professionnelles</li> <li>• Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise.</li> </ul>
4- Comparer ses perceptions aux réalités du métier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relater sa perception du métier avant et après le stage</li> <li>• Évaluer l'influence de l'expérience vécue sur le choix d'un futur emploi.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé succinct de l'expérience de stage</li> <li>• Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi</li> </ul>
5- Rédiger le rapport de stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'informer sur le plan de rédaction et du contenu d'un rapport de stage</li> <li>• Utiliser une expression soutenue dans la rédaction du rapport de stage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect judicieux des principes de la langue utilisée</li> <li>• Pertinence du contenu du rapport</li> <li>• Rédaction soignée et concise du rapport de stage.</li> </ul>

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abeilles et l'apiculteur, Site : <http://reppi.free.fr>
2. BRUNEAU E., 2005. « Voyage au cœur du miel », Actu Api 31 3-2005, édition Cari asbl, 8 pages. Disponible en ligne: [http://www.cari.be/medias/autres\\_publications/apaq\\_guide\\_miel.pdf](http://www.cari.be/medias/autres_publications/apaq_guide_miel.pdf)
3. BRUNEAU E., 2005. « Dépérissement des ruches en Région wallonne : Etat des lieux », étude réalisée par le CARI pour le compte de la Région wallonne (DGRNE) et le CARI, Abeilles & Cie n°104.1-2005, 11 pages. Disponible en ligne : [http://www.cari.be/medias/abcie\\_articles/104\\_sanitaire.pdf](http://www.cari.be/medias/abcie_articles/104_sanitaire.pdf)
4. B. Villière, l'Apiculture Tropicale, GRET Paris 1987;
5. CARVALHEIRO L.G., KUNIN W. E., KEIL P., AGUIRRE-GUTIERREZ J., ELLIS W.N., FOX R., GROOM Q., HENNEKENS S., VAN LANDUYT W., MAES D., VAN DE MEUTTER F., MICHEZ D., RASMONT P., ODE B., POTTS S.G., REEMER M., ROBERTS S.P.-M., SCHAMINEE J., WALLISDEVRIES M.F. and BIESMEIJER J.C., 2013. « Species richness declines and biotic homogenisation have slowed down for NW-European pollinators and plants », in Ecology Letters 16, p870-878. Disponible en ligne: <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/ele.12121/full> .
6. Chaudière M., Apiculture alternative, le décadre, 2005.
7. DAILLY H., 2008. « Cristallisation du miel, le savoir et le faire », Abeilles & Cie n°124, p 24-28. Editeur responsable Etienne Bruneau, Louvain-la-Neuve. Disponible en ligne: [http://www.cari.be/medias/abcie\\_articles/cristallisationdu miel\\_124.pdf](http://www.cari.be/medias/abcie_articles/cristallisationdu miel_124.pdf).
8. Dieudonné BETAGENE, Manuel de formation apicole (Niveau 1) débuter en Apiculture, CED (Centre pour le développement et l'Environnement);
9. Ecocert 2019. Guide technique sur l'accompagnement de la certification biologique selon le référentiel International de l'agriculture Biologique de la filière apiculture en Algérie.
10. FIBL., 2017. Exigences pour l'apiculture biologique. N° de commande 1532, Edition Suisse.
11. Fédération Nationale des Apiculteurs Malagasy avec l'aide des apiculteurs de la région de Manakara regroupés au sein de l'UGAM. 2009. Guide des bonnes pratiques Apicoles.
12. GOUT J. et C Jurdel, de monde du miel et des abeilles;
13. Hummel R., Feltin M., 2015. La meilleure méthode pour réunir les colonies. Syndicat des apiculteurs de Thann et environs.
14. Hummel R., Feltin M., 2018. La reine des abeilles. Syndicat des apiculteurs de Thann et environs. ITSAP., 2014. Guide des bonnes pratiques apicoles. 198 p.
15. LEFEVBRE M., BRUNEAU E., 2005. « Etat des lieux du phénomène de dépérissement des ruches en Région wallonne », Convention entre la Région wallonne (DGRNE) et le CARI, 50 pages.



16. Le Moal M., Volbert N., 2015. Guide des bonnes pratiques apicoles de Rodrigues, l'outil essentiel pour produire un miel de qualité. CIRAD. 39 p.
17. Lequeux R., Bruneau E., 2009. Guide des bonnes pratiques apicoles. CARI. Version 1 du 19.03.2009. 80 P.
18. MADRP.,2016. La politique de développement de la filière apicole au niveau national, régional et local. PPT
19. Paterson D., 2008. L'apiculture.
20. Organisation internationale du Travail (OIT). L'OIT: son origine, son fonctionnement, son action. Yaoundé, 59 pages;
21. Peter D Paterson, l'apiculture, QUCE, CTA, Presse agronomique de Gembloux.
22. Zambou M., 2009. Guide pratique sur l'apiculture. Sites internet 17. LEFEVBRE M., BRUNEAU E., 2005. « Etat des lieux du phénomène de dépérissement des ruches en Région wallonne », Convention entre la Région wallonne (DGRNE) et le CARI, 50 pages.